



COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE L'ESSONNE

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES - Phase 1
REUNION DES CAPITAINES

18/09/2020

Réunion annulée pour raisons sanitaires
afin d'éviter les contacts physiques

Clubs représentés

Réunion annulée

MERCI DE VOTRE PRESENCE



ORDRE DU JOUR

- Présentation des responsables
- Organisation du championnat
- Rappels sur le règlement
- Préconisations sanitaires
- Les pénalités
- Réserve
- Utilisation de GIRPE
- Questions/Réponses
- Distribution des poules



Les responsables

Renaud THOREZ

PR - D3 - D4 - Réserve

Loïc RIBOT

D1 - D2



Organisation du Championnat

Phase 1 2020-2021	Nombre d'équipes	Phase 2 2020-2021
4 poules de PR	32	4 poules de PR 32 équipes
6 poules de D1	48	6 poules de D1 48 équipes
8 poules de D2	64	8 poules de D2 64 équipes
6 poules de D3	48	6 poules de D3 48 équipes
3 poules de D4	18	N poules de D4 X équipes
1 poule de Réserve	7	N poules de Réserve



Rappels sur le règlement

- Principes de montées / descentes
 - Les premiers de chaque poule de PR monte en R3
 - Les premiers de chaque poule de D1 à D4 montent en division supérieure
 - Les deuxièmes de chaque poule disputent un barrage contre les équipes les moins bien classées de la division supérieure
 - Les huitièmes de chaque poule de PR à D3 descendent en division inférieure
 - Les autres descentes et éventuels repêchages sont fonction des descentes de R3



Rappels sur le règlement

- La composition des équipes
 - Equipe de 4 joueurs
 - Le joueur avec le plus grand nombre de points licence en position A ou Y
 - Pas d'absent en A ou Y
 - 1 muté au plus tard le 01/07/2020 par équipe autorisé en phase 1 (2 pour la phase 2)
 - 1 étranger non communautaire maxi par équipe
 - Aucune limite du nombre de féminines par équipe



Rappels sur le règlement

- La composition des équipes
 - Si une équipe est exempte, il est **obligatoire** de remplir une feuille de rencontre avec une composition valide et de la saisir dans SPID.
- Journée 2
 - **ATTENTION** : en J2 une équipe ne peut pas comporter plus d'un joueur ayant participé à la J1 dans une équipe de numéro inférieur.



Rappels sur le règlement

- L'horaire
 - Vendredi à 20h45
- Modifications de date ou lieu
 - Au moins 8 jours avant la rencontre,
 - Sur SPID Espace mon club
http://www.fftt.com/monclub/spid_modif_rencontre/index.php
(ne fonctionne pas pour la Réserve)
 - Ou via le formulaire dédié téléchargeable sur le site du comité, rubrique:
 - *Compets équipes/Championnat masculin/formulaire*



Règlement crise sanitaire

- **Préconisations sanitaires compétitions**
 - Il est **impératif** de noter sur les feuilles de rencontres dans la partie rapport JA les coordonnées du **réfèrent Covid** du club recevant (Nom/Prénom, adresse, mail, téléphone) pour contact en cas de nécessité.
 - Il est impératif pour l'équipe qui reçoit de faire **respecter les préconisations sanitaires** éditées par la FFTT (version 5 du 27 août 2020 ou ultérieure) tout au long de la rencontre et après.
 - Les clubs contraints à des règles spécifiques d'accueil des équipes doivent en informer les équipes qu'elles reçoivent le plus tôt possible avant les rencontres.



Les pénalités

- Spécifiées dans le fichier des pénalités
 - Etat des pénalités transmis régulièrement
 - Invitation à utiliser GIRPE qui réduit drastiquement le nombre d'erreurs potentielles.



RESERVES

- 7 équipes
- 1 seule poule



TITRES/BARRAGES

- BARRAGES
 - Vendredi 18 décembre 2020

Utilisation de GIRPE

- Dernière version GIRPE : 7.3.14
- Rencontres téléchargées depuis SPID
 - Plus d'erreur de licence, de points, de n° équipe, de n° club
 - Lieu, heure, division, poule, n° journée pré-renseignés
 - Contrôle composition d'équipe (sauf mutés et brûlages)
 - Remplissage des doubles obligatoires
 - Transmission des résultats directement dans SPID (pas de double saisie)
 - Pas d'obligation d'imprimante
 - Possibilité de score en direct

GIRPE

- Dernière version de **GIRPE**, la 7.3.14 en ligne sur le site de la FFTT.
- Vous pouvez la télécharger sur <http://www.fftt.com/girpe/>
- Par ailleurs de nombreux tutoriels sont visibles et/ou téléchargeables à l'adresse suivante <http://girpe.com/girpe5.php>

CLUBS ACCEPTANT DE RECEVOIR UN AUTRE CLUB

- ATHIS MONS
- CHEVANNES
- JANVILLE-LARDY
- LA FERTE ALAIS
- LA VILLE DU BOIS
- COURCOURONNES
- LE PLESSIS PATE
- MARCOUSSIS
- MASSY
- MENNECY
- YERRES



QUESTIONS/REPOSES

Pour toutes questions concernant le championnat,
merci de contacter les responsables de poules



DISTRIBUTION DES POULES

Les poules seront disponibles sur le site du Comité dès vendredi 18 septembre et enregistrées sur SPID au plus tard dimanche 20 septembre.

Les clubs désirant recevoir des feuilles de rencontres papier doivent contacter le secrétariat du Comité.

(pour rappel, il n'y a plus de réunion des capitaines pour la phase 2)